

Bruxelles, le 6 juillet 2011

Chers Collègues et membres de l'AIACE Section Belgique

Lecteurs de l'ECRIN et de VOX, vous n'êtes pas sans savoir que certains éléments du statut des fonctionnaires et autres agents de l'UE doivent être révisés l'année prochaine, en 2012. Il s'agit notamment de la fameuse Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions (annexe XI du statut) ainsi que de l'autre méthode de calcul actuariel des contributions pension (annexe XII du statut).

Mise sous pression par la plupart des EM pour aller beaucoup plus loin dans les « coupes sombres » des crédits de fonctionnement, dans le contexte actuel de la crise financière devenue celle des budgets publics et des dettes souveraines, la Commission devait présenter ses propositions en la matière.

Comme convenu ces 29 et 30 juin derniers, la Commission a rendu publiques ses orientations politiques, mais aussi, à notre grande surprise à ce stade, son projet législatif de modification d'un certain nombre d'éléments du statut. (Voir la communication du VP SEFCOVIC et la proposition législative de modification du statut)

Les points importants du projet présenté au personnel concernent essentiellement les actifs avec des dispositions transitoires pour les plus anciens en ce qui concerne les pensions :

L'augmentation de l'âge de la retraite ; un nouveau calcul du taux d'intérêt à utiliser pour le calcul des contributions afin de maintenir l'équilibre actuariel du régime des pensions à long terme ; le maintien du prélèvement à son plafond actuel de 5,5 % brut, la modification de la clause d'exception de la Méthode, la diminution des effectifs de 5 %, l'augmentation de la durée du travail de 37h30 à 40h00 ; le remplacement progressif des secrétaires fonctionnaires par des agents contractuels ; la limitation des carrières des AST, la limitation des promotions et donc des carrières des administrateurs, par le biais de l'introduction du principe des niveaux de responsabilité, etc.

Tout cela fera évidemment l'objet d'une analyse plus approfondie par nos spécialistes – Ludwig Schubert et Pierre Blanchard — avant de participer aux négociations avec les syndicats s'ils décident d'y participer !

En effet, bien qu'il n'y ait à ce stade aucune proposition concernant directement les pensionnés actuels, il n'en reste pas moins que le grand danger de la proposition réside dans le fait que si les syndicats trouvent un accord avec la Commission en concertation, le dossier Statut sera ouvert et le Conseil pourra complètement dénaturer la proposition de la Commission. Toutefois, l'inconnue principale réside dans le comportement du PE qui devient Co-décideur dans le cadre du traité de Lisbonne.

En clair les pensionnés actuels sont concernés par la Méthode et par l'évolution du régime de pension, mais aussi par des modifications qui nous concerneraient imposées par les décideurs Conseil & PE.

C'est pourquoi, entre autres, les syndicats ont demandé des marges de manœuvre dans les négociations et un engagement de la Commission à retirer ses propositions en cas de dénaturation évidente de sa proposition formelle... négociée.

Les syndicats et un représentant des anciens – Ludwig Schubert — ont rencontré le Président BARROSO et le Vice-Président SEFCOVIC qui ont expliqué la position politique de la COM vis-à-vis de cette proposition qu'il estime pouvoir être en mesure de défendre dans le climat actuel et qui permet – selon eux — de maintenir un haut niveau de prestation du Service Public européen.

Ils ont écouté la position des syndicats avec attention, cette dernière ayant été reprise dans une déclaration unitaire que vous trouverez ci-joint

Depuis le début de l'année, l'attaque tous azimuts de plusieurs EM contre de nombreux éléments du statut ayant un impact budgétaire, tels que les carrières, le régime de pension, les rémunérations et d'autres remises en question très graves, dans une déclaration de 11 EM, montre bien qu'ils cherchent par tous les prétextes à réduire les capacités du Service public européen à mener à bien des politiques communautaires de façon indépendante !

Restrictions budgétaires et euroscepticisme font décidément bon ménage en ce 2e semestre 2011 !

Nous vous tiendrons au courant des événements, veuillez informer ceux et celles que vous connaissez et qui n'ont pas d'adresse courriel et/ou ne dominent pas les médias informatiques

Bureau AIACE Belgique et International